

## Il nous faut un corps de coopérateurs d'élite

Notre Coopérative de l'Enseignement Laïc traverse une grave crise de croissance, comme tout notre mouvement pédagogique qui doit résister aux déviations suscitées par son officialisation.

Chaque mois, des dizaines et des dizaines d'éducateurs viennent à nous. Ce qu'ils voient d'abord dans notre organisation — et c'est normal — c'est la firme qui détient aujourd'hui en France un monopole de fait pour tout ce qui touche à la modernisation de l'enseignement en général, et à l'Imprimerie à l'Ecole et accessoires en particulier. Mais les nouveaux-venus ne songent d'abord qu'à prendre chez nous. Ils paient le moins cher et le plus mal possible — et ils exigent en retour, plus âprement encore que des marchands le maximum d'avantages.

Nous nous trouvons alors dans la situation ridicule de gens qui ont fait dans le passé de très lourds sacrifices, qui en font encore dans le présent pour mettre leur matériel à la portée des écoles populaires, qui renoncent de ce fait à « exploiter » commercialement leurs réalisations, et qui sont payés de leurs peines, en certains cas, par la négligence calculée, l'ironie et l'insulte.

Disons tout de suite à ces acheteurs qui n'ont encore rien compris à notre travail que, dès le début de notre expérience, nous avons renoncé à une exploitation capitaliste de découvertes que nous avons voulu mettre exclusivement au service de l'Ecole Populaire. Il en résulte que nous ne faisons pas du commerce, que nous ne vendons pas des appareils pour gagner de l'argent et qu'un client qui vient chez nous accidentellement pour se procurer un article qu'il ne trouve pas ailleurs, mais qui n'aura pas l'intention de l'utiliser dans le but libérateur qui nous passionne, et qui, de ce fait, ne comprendra jamais rien à notre effort, ne nous intéresse point.

Nous ne voulons pas faire plus longtemps pour ce genre d'adhérents des sacrifices dont nous serions seulement les victimes.

\*  
\*\*

Quelques faits, hélas ! actuels vont illustrer cette observation.

En octobre dernier, nous avons continué le service de tous nos périodiques à ceux qui y étaient déjà abonnés l'an dernier — et à ceux-là exclusivement. Parmi nos périodiques, il y en avait deux nouveaux : les B.E.N.P. et les B.T.

Comme un certain nombre de nos adhérents ont un compte ouvert chez nous et que la grande majorité des autres nous passent commande en fin d'année, nous avons pensé que le recouvrement d'office n'était pas un procédé coopératif. Nous avons alors demandé à nos lecteurs de nous payer tout de suite leur abonnement ou de nous renvoyer les revues qu'ils ne désiraient pas recevoir.

Je sais bien que de graves événements successifs ont gêné considérablement cette année la trésorerie des Instituteurs, comme la nôtre d'ailleurs. Toujours est-il que, après la grève de décembre, nous nous sommes aperçus que la moitié de nos abonnés n'avaient pas encore payé.

Nous nous sommes mis immédiatement à facturer ces abonnements et, pendant deux mois — janvier et février — trois employés ont été sacrifiés à cette besogne. L'argent du moins, allait rentrer ! Hélas ! nos factures ne nous valaient pas 1/10<sup>e</sup> des règlements. Nous avons dû mettre des employés supplémentaires pour rappeler notre facture, en usant alors d'une lettre personnelle signée et aotée par Freinet.

Je crois que, malgré tout, les règlements sont en cours.

Mais, d'une part :

- il s'est trouvé des éducateurs pour s'apercevoir au reçu du rappel seulement, qu'ils bénéficiaient, par leur faute, d'un double ou d'un triple service, ou qu'ils n'avaient pas encore indiqué leur nouvelle adresse, ou mentionné leur mariage ;
- il s'est trouvé des éducateurs pour prétendre malhonnêtement qu'ils n'avaient pas demandé l'abonnement, qu'ils n'avaient reçu que quelques exemplaires qu'ils croyaient de propagande, qu'ils avaient renvoyé les premiers n<sup>os</sup> ;
- il s'en est trouvé qui nous ont écrit grossièrement même.

Nous disons tout de suite que nous n'avons pas envie de travailler plus longtemps pour de tels collègues et que nous demanderons à l'Assemblée générale de Toulouse de prendre les mesures qui s'imposent.

Mais, d'autre part, il y a la masse des autres qui ont été exagérément négligents, ou qui ont pensé qu'il valait mieux employer les 600 à 1000 fr. dûs pour faire un achat urgent avant la hausse, et que Freinet et la Coopé pouvaient bien attendre.

Nous avons attendu, certes, mais dans des conditions dont on n'imagine pas le tragique et qui, en tous cas, ont atteint les dernières limites de notre patience et de notre résistance. Et nous avons perdu le travail de 4 employés au moins pendant deux mois.

Et ce sont les bons coopérateurs qui, naturellement, ont pâti et pâtiront de cette carence.

Même chose pour ce qui concerne le paiement des factures.

Le Congrès de Dijon, l'an dernier, a heureusement préconisé le paiement d'avance qui a, en général, bien fonctionné. Car, chaque fois qu'il y a eu facturation, ou presque, nous avons souffert de cette même carence de paiement que pour les abonnements. Ou bien on nous envoie des mémoires à payer comme si nous nous nourrissions de ces promesses, sans s'inquiéter de la lenteur des règlements par mairies.

Et puis, nous devons constater, à notre grand regret, que les avances de fonds en dépôt ont été insignifiantes. Il en résulte le même manque de fonds de roulement qu'autrefois. Et nous aurons à prévoir les solutions à cet état de choses.

Troisième affaire : les échanges interscolaires, dont nous parlons d'autre part. Plusieurs camarades stigmatisent avec des mots cruels, mais mérités, le sans-gêne d'éducateurs qui demandent à faire partie d'une équipe de correspondances et reçoivent de ce fait des journaux copieux et bien imprimés : Comme pour leurs achats, ils se contentent de prendre sans rien donner, pensant peut-être qu'il y a une règle coopérative qui justifie cet égoïsme. Ils n'envoient en échange que des journaux squelettiques ou irréguliers, sans aucun autre envoi compensateur. Et ils ne risquent pas d'écrire pour s'excuser et s'expliquer.

Eh bien, les camarades victimes comme nous de ce manque total de sens coopératif en ont assez de servir de « poires » et demandent que des sanctions soient prises.

\*  
\*\*

J'ai longuement réfléchi, je vous assure, à cette situation de crise, dont j'ai souffert plus que quiconque. Pour y parer, je fais des propositions et je lance un appel :

Je demande que s'inscrivent tout spécialement les adhérents qui s'engagent à être des coopérateurs émérites, capables de faire des sacrifices et de travailler pour le succès croissant de notre grand mouvement pédagogique. Des adhérents qui sauront donner, mais qui recevront en retour, car nous les traiterons comme de vrais coopérateurs. Ils bénéficieront de certains avantages et de remises supplémentaires à fixer par le Congrès. Mais nous leur demanderons à eux aussi de faire notamment un sacrifice financier. Si nous trouvions 2.000 Coopérateurs d'élite qui acceptent de faire un dépôt permanent de 2.000 fr. à la Coopé, nous aurions tout de suite le fonds commercial de 4 millions dont nous avons besoin.

Les autres, ceux qui ne savent que prendre dans la C.E.L., ils paieront. Les conditions que nous leur ferons se rapprocheront des conditions exigées par les firmes commerciales. Il n'y aura certes ni brimade ni abus. Mais on trouvera normal que nous fassions payer alors maints services coopératifs que nous avons rendus jusqu'à ce jour bénévolement. Pensez qu'il est des collègues qui refusent l'abonnement à nos publications, et à *l'Éducateur* notamment, et qui nous demandent dans la même lettre que nous leur donnions les renseignements que leur apporte *l'Éducateur*.

Nous demanderons au Congrès de Toulouse d'établir le statut — devoirs et avantages — du Coopérateur d'élite.

La clause de Coopérateur d'élite jouerait de même pour les échanges interscolaires qui seraient organisés en deux zones : une série d'équipes ne comprenant que des Coopérateurs d'élite, dont on sera assuré de la bonne volonté ; une autre prévue avec... le reste, qui fera ce qu'il pourra, sans que nous puissions donner aucune assurance de réussite totale.

\*\*

Ce faisant, nous ne voulons nullement brimer qui que ce soit, mais nous ne voulons pas non plus nous laisser brimer. Nous ne voulons exploiter personne, mais nous ne sommes pas disposés non plus à nous laisser exploiter. Nous affirmons notre désir permanent de travailler avec la masse des éducateurs, avec la masse des enfants, mais on comprendra aussi que nous éprouvions le besoin de sentir autour de nous, pour nous aider efficacement dans la lourde tâche entreprise, un groupe toujours croissant de camarades sympathiques et compréhensifs, à l'esprit coopératif, sur qui nous puissions compter dans les moments difficiles, ainsi que pour la pénible besogne quotidienne qui use plus encore que les sursauts d'énergie qui, à certains moments critiques, redressent les situations.

Nous parlons, pour nos classes, de chefs-d'œuvre et de brevets. Il est normal que nous transposions cette idée sur le terrain coopératif, et que nous élargissions sans cesse la liste des chevronnés grâce auxquels nous réaliserons nos projets et nos rêves.

Je reste persuadé d'ailleurs que la grande masse de nos adhérents aura à cœur de s'inscrire dans cette promotion d'élite et que la position de 2<sup>e</sup> zone ne sera qu'une situation d'attente pour les hésitants qui voudraient bien vite, eux aussi, prendre la tête du peloton.

L'Assemblée générale de la C.E.L. discutera de cette proposition et décidera des conditions dans lesquelles il devra être fait appel à l'émulation des bons coopérateurs que nous savons être, malgré tout, l'immense majorité de nos adhérents.

On nous excusera notre franchise. Nous avons par habitude de ne pas nous payer de mots. C'est avec la bonne volonté agissante et les sacrifices permanents de nos adhérents que nous préparons cette Ecole Moderne Française qui est en train de devenir une réalité.

C. FREINET.

Une vignette spéciale pourrait être éditée qui, apposée sur toutes communications, faciliterait et harmoniserait tous rapports et services.